



« Les échos du C.I.Q.

Numéro 11 Janvier 2003

de SAUSSET-Les-PINS »

Association Loi 1901, apolitique, agréée en Matière d'Environnement.

Salle des Permanences, BP 9, 13960 SAUSSET-Les-PINS

Tél.: 04 42 45 38 06 & 04 42 44 69 42

L'éditorial des Membres du Bureau

Comme chaque début d'année, depuis sa création nous venons nous entretenir avec vous des actions menées par votre **C.I.Q.** durant l'année écoulée, et ce pour l'amélioration des conditions de vie dans notre commune.

Nous tenons à remercier Monsieur le Député Maire pour l'attribution de notre première subvention depuis la création en 1992 du **C.I.Q.**

D'autre part, les bonnes relations établies avec la nouvelle équipe municipale nous ont permis de diversifier nos activités et d'être présent dans de nombreux secteurs, notamment : Nuisances aéroportuaires, Nuisances olfactives, Risques industriels, Transport en commun, Participation à l'organisation de l'«Opération Littoral Propre», Problèmes liés aux permanences de soins, aux gardes et aux urgences, etc...

Comme l'an dernier notre participation au Forum des Associations nous a permis de meilleurs contacts avec nos concitoyens. Les nouvelles adhésions recueillies en cette occasion en témoignent.

Nous adressons nos vifs remerciements aux annonceurs qui ont permis l'impression de ce numéro des Echos du **C.I.Q.**. Réservez leurs vos achats, les artisans et commerçants animent et font vivre notre ville.

Tout en vous souhaitant une bonne lecture de cet éditorial et en vous encourageant à venir toujours plus nombreux nous rejoindre afin d'augmenter nos moyens et notre audience, nous profitons de ce début d'année pour vous présenter à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, **les Meilleurs Voeux de votre C.I.Q.**

Les membres du Bureau.

Les échos du C.I.Q. de SAUSSET-les-PINS

NUISANCES SONORES

Notre C.I.Q. faisant parti de la Commission Consultative de L'Environnement de l'Aéroport MARSEILLE-PROVENCE participe régulièrement aux réunions de la commission. Nous diffusons un formulaire que vous pouvez utiliser, en cas de survol de notre citée à trop basse altitude. A adresser à : Aéroport MARSEILLE-MARIGNANE, BP 7, 13127 MARIGNANE cedex. N'omettez pas de nous en adresser copie. Nous avons courant 2002 relayé vos réclamations auprès de l'Autorité de Contrôle des Nuisances sonores Aéroportuaires (ACNUSA) Deux plaintes ont reçu réponse, deux autres sont en cours de contrôle.

Dans le cadre de l'extension de l'aéroport (emprise de la piste N°2 sur l'étang - 50 HA) en ce qui concerne l'impact écologique et les nuisances prévisibles nous essayons de relayer vos inquiétudes légitimes.

AGENCE NOUVELLE

LOCATION - GESTION
TRANSACTION

15, Av. Clément Monnier
13960 SAUSSET-les-PINS
Tél: 04 42 45 03 10
Fax : 04 42 44 50 93

Fournil du Kalliste

Artisan Boulanger - Pâtissier

04 42 45 18 69

Immeuble Kalliste

Av. C. Monnier 13960 Sausset-les-Pins

NUISANCES OLFACTIVES

Depuis plus d'un an nous appelons à nouveau les saussétoises et les saussétois à s'exprimer sur l'état de l'air que nous respirons. Indépendamment des odeurs, les effets physiques sont de plus en plus nombreux et importants. Les problèmes respiratoires de toutes sortes s'amplifient - Chacun doit réagir ! - Vous trouverez chez de nombreux commerçants les feuilles formulaires à nous renvoyer : C.I.Q de SAUSSET, BP 9, 13960 SAUSSET-Les-PINS , ou à déposer en mairie, **AGISSEZ !** Nous participons à diverses réunions municipales et départementales sur ce sujet.

Nous rappelons le contact AIRFOBEP : Tél.: **04 42 13 01 20**

TRANSPORTS EN COMMUN - SIGNALISATION

Liaison SAUSSET- MARSEILLE (Transport SUMA), après de nombreuses interventions du C.I.Q. demandant la matérialisation de la tête de ligne, au rond point du port, chaque fois relayées et soutenues par Mr GUERINI, Président du Conseil Général auprès de la direction des transports; un courrier de la M.P.M. Commune Urbaine en date du 11 décembre 2002 semble enfin une réelle prise en compte - A SUIVRE -

Suite aux demandes de nombreux saussétois, souvent relayées par le C.I.Q. nous avons vu de nombreux carrefours équipés de miroirs directionnels. Une signalisation spécifique, sécurisant enfin le sens unique de la rue Jules Moulet a été demandé auprès de la C.U.; en attendant l'aménagement de la jonction avec la C.D. 5, prévue par la D.D.R. en attendant, la gendarmerie de CARRY-le-ROUET, par des actions ponctuelles, tient à rétablir le respect de la signalisation seul gage de sécurité pour les riverains (suivant courrier gendarmerie en date du 11.09.02)

'La Calanque Bleue'

Restaurant - Glacier

Le spécialiste de la bouillabaisse

*Route de Sausset vers la Couronne
par le bord de mer*

13960 SAUSSET-Les-PINS

Tél/Fax: 04 42 44 93 28

Les échos du C.I.Q. de SAUSSET-les-PINS

ACCÈS A LA GARE S.N.C.F.

Etudes en cours par les différentes instances concernées. Le C.I.Q. sera parti prenante étant déjà intervenu début 2002 en demandant un accès sécurisé pour les habitants des hauts de SAUSSET - A SUIVRE -

Électro - Provence

Antenne Côte Bleue

Electricité générale
Industrie - Bâtiment
Chauffage - Climatisation

76, Rue ALPHONSE DAUDET
13013 MARSEILLE

Tél: 04 91 06 45 71
Fax: 04 91 66 39 82

INONDATIONS

La pétition des habitants de la rue Jules Moulet soutenue par le C.I.Q. pour une meilleure évacuation des eaux pluviales a obtenu une première avancée. D'autres travaux devront être réalisés, non seulement sur les avaloirs mais sur l'évacuation sur le littoral. - Affaire à suivre -

Il est prévu le renforcement du réseau d'eau potable et d'assainissement quartier du Rouveau, du ressort de la Communauté Urbaine.

PERMANENCES DES SOINS - GARDES ET DES URGENCES

Dans sa réponse à notre courrier du 9 Octobre 2002, Monsieur le Député Maire nous précise que « Dans le cadre des permanences de soins, les médecins sont tenus de participer aux services de gardes de jour et de nuit. Ils doivent s'organiser pour que jour et nuit, une permanence soit assurée pour les soins et les urgences, tant par des généralistes que par des spécialistes, souvent sous forme d'astreinte. De plus, un renvoi systématique des appels sur «un centre 15 » ne peut être considéré comme satisfaisant à cette obligation.

« Concrètement la garde s'organise par secteur (il y en a plus de 3500) à l'initiative d'une association de médecins, d'un syndicat ou du conseil départemental de l'Ordre des Médecins (CDOM). D'une manière générale, le CDOM doit veiller à l'organisation de la permanence de soins, en collaboration avec les directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS), et les agences régionales de l'hospitalisation »

« En ce qui concerne la régularisation des urgences proprement dite, l'article L. 613-1 du Code de la Santé Publique dispose que : dans chaque département un comité de l'aide médicale urgente et des transports sanitaires a pour mission de veiller à la qualité de la distribution de l'aide médicale urgente et à son ajustement aux besoins de la population. Il doit s'assurer en conséquence de la coopération des personnes physiques et morales participant à l'aide médicale urgente et aux transports sanitaires ». Il existe un groupe de travail composé de représentant de l'Ordre des Médecins, des syndicats médicaux de médecins de ville, de l'assurances maladie, des usagers et de l'Etat depuis juillet 2002, afin de trouver des solutions aux problèmes d'organisation de la permanence de soins qui doit rendre ses conclusions au 15 décembre 2002.

'LA PLAGE'

Hotel ** Restaurant

Spécialités de poissons

Sur le port

13960 SAUSSET-Les-PINS

Tél: 04 42 45 54 00

Fax: 04 42 45 54 19

S. C. B.

Sud - est

Décoration Peinture Agencement

Vitrierie

2 Rue Charles Roux

13960 SAUSSET-Les-PINS

Tél: 04 42 44 59 29

Fax: 04 42 45 32 58

Les échos du C.I.Q. de SAUSSET-les-PINS

OPÉRATION LITTORAL PROPRE

Devenu incontournable, l'intervention de nettoyage du littoral aura lieu fin Mars. Nous vous appelons à encore plus de participation. Chacun d'entre nous est concerné. l'hygiène et la salubrité ne sont pas seulement l'affaire des autres! ... On a déjà pu juger d'une amélioration générale sur tout notre littoral où des interventions municipales ponctuelles, contribuent maintenant à pérenniser l'élan que le C.I.Q. et SURFSHOP de la GARE ont généré.

NOUS DEVONS POUVOIR COMPTER SUR VOUS !

Renseignement sur l'organisation de la journée Tél: **04 42 45 38 06**

Maçonnerie Générale

RUBIO José

*Tous travaux de Maçonnerie
Villas - Piscines
Carrelages*

Lotissement l'Éolienne N°6
13960 SAUSSET-Les-PINS
Tél: 04 42 45 26 90

« La Cave aux Huiles »

*Huiles d'olive extra vierge
Plants extérieurs, et nains
Cadeaux, produits dérivés*

Les terrasses du port
13960 Sausset-Les-Pins
Tél/Fax : **04 42 45 26 22**

CIVISME

Il est souhaitable d'éviter les déjections canines tout au long des rues et chemins de notre belle commune, qui rendent peu avenantes et même périlleuses nos promenades, indépendamment des problèmes d'hygiène posés. Ne laissez pas divaguer vos chiens, votre responsabilité est engagée. **RAPPEL** - La taille des haies, sport bucolique pratiqué suivant le courage ou la motivation du moment oblige à un devoir de ramassage des déchets et au balayage des trottoirs. Trop l'oublie encore ...

Comme ils «oublient» que les conteneurs sont réservés aux déchets ménagers... et que la déchetterie est gratuite ! Seuls manquent la bonne volonté et le respect.

AUTRE RAPPEL - Téléphoner ou conduire choisissez **avant l'accident**.

Prenez conscience des risques que vous faites courir à ceux qui sont à bord et à ceux que vous croisez. N'attendez pas de vous retrouver à l'hôpital ou de passer devant un tribunal. Soyez enfin conscient de votre responsabilité.

DIVERS

Permanences du C.I.Q. : Chaque 1er samedi du mois, de 10H à 12H, nous vous attendons Salle des Permanences, face mairie. Vos remarques, observations et suggestions y sont les bienvenues. Les dossiers concernant les commissions aéroportuaires, la D.R.I.R.E.; etc... sont consultables lors de ces permanences.

Téléthon. Comme l'année précédente, le C.I.Q. s'est associé au «Téléthon» par un don en espèces.

Comité d'Intérêts de Quartier de SAUSSET-les-PINS

Salle des Permanences, BP 9, 13960 SAUSSET-les-Pins

Association loi 1901, apolitique, agréée en Matière d'Environnement

Notre combat est aussi le vôtre. Si vous êtes attaché à Sausset venez grossir nos rangs, nous vous attendons!

BULLETIN D'ADHESION

Nom :

Prénom :

Adresse précise :

.....

Téléphone :

Observations :

.....

Cotisation annuelle de 10€ à joindre et à retourner à l'Association à l'adresse ci dessus